

Département du Val de Marne

Mairie de Choisy-le-Roi

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers en exercice	43
Présents	31
Représentés	11
Absent	1

Votes	
Pour	42
Contre	0
Abstention	0
N.P.P.V	0

Conseil Municipal

Séance du 02 avril 2025

Le mercredi 02 avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Choisy-le-Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le jeudi 20 mars 2025, s'est réuni à l'hôtel de ville, sous la présidence de Tonino PANETTA, Maire.

Etaient présents :

M. Mmes. : Hassan AOUMMIS, Thierry BALIAS, Malika BENKAHLA, Hamida BOUGUEROUA, Julien BOURVEN, Yacin CHALBI, Laurent CHASSAY, Vasco COELHO, Rachel COHEN, Catherine DESPRÈS, Damien DESROCHES, Frédéric DRUART, Hafida FADLI, Sabrina FONTAINE, Martine FOURNIAUD, Amandine FRANCISOT, Danièle GAULIER, Fabien GUILLAUD BATAILLE, Sébastien HUTIN, Ali ID ELOUALI, Lucie LANTERNIER, Nathalie LEMOINE, Monique LORES, Henrique MARQUES, Alain OMRANE, Sushma OSTERMEYER, Tonino PANETTA, Hacès SASU, Walid SAYADI, Billy SOMSOUK, Moustapha THIAM,

Étaient représenté-e-s :

MME Béatrice ALIROL pouvoir à Vasco COELHO
M. Stéphane BANCE pouvoir à Damien DESROCHES
MME Mathilde BEZACE pouvoir à Ali ID ELOUALI
M. Kristian BOLLE-DALLIAH pouvoir à Yacin CHALBI
M. El Arbi CHIRRANE pouvoir à Hamida BOUGUEROUA
MME Jocelyne DIMNET pouvoir à Sushma OSTERMEYER
M. Terence ESSONE MENGUE pouvoir à Thierry BALIAS
MME Laura FOURNIER pouvoir à Danièle GAULIER
M. Karim GARROUT pouvoir à Moustapha THIAM
MME Bénédicte HACHE pouvoir à Hafida FADLI
M. Franklin Lambert POU DY pouvoir à Monique LORES

Étaient absent.e.s :

Sabrina DOS REIS

Secrétaire de séance :

Damien DESROCHES

O B J E T

Convention de gestion des espaces extérieurs du quartier des Navigateurs

Convention de gestion des espaces extérieurs du quartier des Navigateurs

LE CONSEIL,

Vu l'exposé de Ali ID ELOUALI,

Vu l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet de convention de gestion des espaces extérieurs du quartier des Navigateurs,

Vu l'avis de la commission Urbanisme-Logement-Développement durable-Nature en ville-Propreté du jeudi 6 mars 2025,

Considérant l'implication de la ville dans le projet de rénovation du quartier des Navigateurs,

DELIBERE

ARTICLE 1 : Approuve la convention de gestion des espaces extérieurs du quartier des Navigateurs pour une durée d'un (1) an renouvelable par période d'un an pour une durée totale de cinq (5) ans au maximum

ARTICLE 2 : Autorise Monsieur le Maire à signer cette convention avec VALOPHIS HABITAT et tous autres documents afférents en vue de leur exécution.

ARTICLE 3 : Les dépenses attachées aux gros entretiens et aménagements tels que prévus par la convention sont inscrites au budget de la ville.

ARTICLE 4 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité, et de sa publication sur le site internet de la commune www.choisyleroi.fr.

Le tribunal administratif de Melun peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré en séance du 02 avril 2025

Pour extrait conforme,

Tonino PANETTA
Maire

Accusé de réception en préfecture
094-219400223-20250409-25-028-DE
Date de télétransmission : 09/04/2025
Date de réception préfecture : 09/04/2025